

Barème d'Honoraires au 01/01/2021, TVA en vigueur 20%

Honoraires Location de Vacances : 25%

- Recherche de locataire
- Rédaction du contrat de location
- Encaissement des acomptes et soldes, relances
- Réalisation des états des lieux
- Accueil sur place (check-in et check-out)
- Visites

Honoraires Location Saison : 20%

- Recherche de locataire
- Entremise et négociation
- Visites
- Constitution du dossier et rédaction de bail
- Réalisation d'états des lieux

Honoraires Transaction

Moins de 30.000 €	3.000 TTC
De 30.000 Euros à 200.000 Euros	8 % TTC
De 200.000 Euros à 350.000 Euros	6 % TTC
Au-delà de 350.000 Euros	5 % TTC

Honoraires de négociation portant sur des immeubles d'habitations ou à un usage commercial, TVA de 20 % inclus.

Le pourcentage d'honoraires se calcule sur le prix net propriétaire. Les honoraires sont à la charge de la partie mentionnée au mandat.

Besoin de nos services ?

**UNE QUESTION ? UNE DEMANDE PARTICULIÈRE ?
CONTACTEZ NOUS**